

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Rapport financier

31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Salaires et charges sociales	16
Annexe B – Charges de locaux	16
Annexe C – Dépenses de bureau	16
Annexe D – Sollicitations / Actions	16
Annexe E – Financement	16
Annexe F – Campagnes	17
Annexe G – Information	17
Annexe H – Administration	17
Annexe I – Vie démocratique	17
Annexe J – Frais de banque et Visa	18
Annexe K – Soutien aux militants, victimes	18
Annexe L – Immobilisations corporelles et site Web	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE** (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous exprimons, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". The signature is fluid and cursive, with a large initial "P" and "R".

Montréal, Québec
Le 16 avril 2019

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A131058

Résultats

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2018	2017
Produits			
Dons des particuliers	2 095 897 \$	1 899 677 \$	1 786 615 \$
Legs	20 000	21 011	49 675
Subvention – Amnesty International Limited	75 000	75 000	112 471
Cotisations de groupe	7 000	8 558	4 737
Contributions – réunions nationales	6 000	5 571	7 760
Ventes	4 500	4 163	4 813
Dons institutionnels	92 000	94 638	76 306
Abonnements AGIR	9 000	8 212	8 727
Événement – bénéfice	36 000	2 232	10 324
Événement – marathon d'écriture (note 11)	-	44 600	39 310
Intérêts	15 000	17 936	21 287
Autres sources	11 500	27 993	32 641
Revenu de location	-	23 664	23 258
	<u>2 371 897</u>	<u>2 233 255</u>	<u>2 177 924</u>
Charges			
Contribution annuelle internationale	210 000	182 337	81 922
Salaires et charges sociales (annexe A)	789 249	768 735	713 101
Charges de locaux (annexe B)	127 854	64 064	62 071
Dépenses de bureau (annexe C)	44 168	44 298	49 220
Sollicitations / Actions (annexe D)	478 734	505 193	603 212
Financement (annexe E)	223 327	204 224	179 854
Événement – marathon d'écriture (note 11)	-	62 674	43 562
Campagnes (annexe F)	85 000	48 119	37 459
Information (annexe G)	256 500	159 712	161 799
Administration (annexe H)	11 000	10 964	10 749
Vie démocratique (annexe I)	63 000	53 948	40 036
Intérêts, frais de banque et Visa (annexe J)	29 000	74 349	76 598
Soutien aux militants, victimes (annexe K)	28 000	19 391	29 037
	<u>2 345 832</u>	<u>2 198 008</u>	<u>2 088 620</u>
Excédent des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles et du site Web	26 065	35 247	89 304
Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web (annexe L)	<u>21 500</u>	<u>36 336</u>	<u>32 143</u>
Excédent des produits (charges)	<u>4 565 \$</u>	<u>(1 089) \$</u>	<u>57 161 \$</u>

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Solde au début	525 636 \$	468 475 \$
Excédent des produits (charges)	<u>(1 089)</u>	<u>57 161</u>
Solde à la fin	<u>524 547 \$</u>	<u>525 636 \$</u>

Situation financière

31 décembre	2018	2017
Actif à court terme		
Encaisse	169 300 \$	251 544 \$
Débiteurs (note 4)	109 824	151 997
Publications et stocks divers	6 061	6 863
Frais payés d'avance	11 056	10 983
Portion court terme des placements (note 5)	11 909	11 300
	<u>308 150</u>	<u>432 687</u>
Placements (note 5)	404 991	401 553
Immobilisations corporelles (note 6)	805 635	836 389
Site Web	74 934	3 780
	<u>1 285 560</u>	<u>1 241 722</u>
Total de l'actif	<u>1 593 710 \$</u>	<u>1 674 409 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	248 633 \$	259 279 \$
Produits perçus d'avance	2 262	2 243
Portion exigible de la dette à long terme (note 9)	150 000	100 000
Obligation découlant d'un contrat location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 10)	20 297	18 983
	<u>421 192</u>	<u>380 505</u>
Dette à long terme (note 9)	-	100 000
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	647 971	668 268
	<u>647 971</u>	<u>768 268</u>
Total du passif	<u>1 069 163</u>	<u>1 148 773</u>
Actif net		
Non affecté	524 547	525 636
	<u>524 547</u>	<u>525 636</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>1 593 710 \$</u>	<u>1 674 409 \$</u>

Pour le conseil d'administration

..... Administrateur

..... Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits (charges)	(1 089)\$	57 161 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	34 686	32 143
Amortissement du site Web	1 650	-
Intérêts réinvestis	(4 047)	(4 147)
	<u>31 200</u>	<u>85 157</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement :		
Débiteurs	42 173	(110 071)
Publications et stocks divers	802	(726)
Frais payés d'avance	(73)	(2 279)
Créditeurs et charges à payer	(10 646)	(3 569)
Produits perçus d'avance	19	2 243
	<u>63 475</u>	<u>(29 345)</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 932)	(12 827)
Acquisitions site Web	(72 804)	-
	<u>(76 736)</u>	<u>(12 827)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(50 000)	(20 000)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(18 983)	(17 755)
	<u>(68 983)</u>	<u>(37 755)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(82 244)	(79 927)
Encaisse au début	<u>251 544</u>	<u>331 371</u>
Encaisse à la fin	169 300 \$	251 544 \$
Information supplémentaire		
Activité d'investissement et de financement sans incidence sur la trésorerie :		
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<i>Acquisition d'immobilisation corporelle au moyen d'un contrat de location-acquisition</i>	- \$	705 006 \$

Notes complémentaires**31 décembre 2018**

1. Statuts constitutifs et nature des activités

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 27 octobre 1977.

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Ses objectifs sont les suivants :

- Promouvoir, à travers le monde, le respect des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments internationaux reliés aux droits humains;
- Maintenir, dans le monde entier, la gestion et la mise en application de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments reliés aux droits humains;
- Contribuer à l'éducation sur la question des droits humains;
- Préserver la vie et la santé des gens.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatations des apports et des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons, legs et subventions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations sont constatées aux produits au prorata de la période couverte.

Les ventes sont comptabilisées lorsque les clients prennent possession de la marchandise.

Les produits pour les événements sont constatés au moment de l'événement.

Les revenus de loyers sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les revenus de ristournes – cartes de crédit, de contributions – réunions nationales, d'intérêts et autres sources sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les revenus d'abonnements AGIR sont constatés sur la base de l'exercice auquel ils se rapportent.

Notes complémentaires

31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services fournis par des bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés à titre de produits et de charges lorsqu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Publications et stocks divers

Les stocks sont évalués au moindre du coût (déterminé selon la méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

Les publications sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

Conversion de devises

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour comptabiliser ses opérations conclues en devises. Selon cette méthode, les éléments monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine et les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont compris dans les résultats.

Immeuble, équipement informatique, site Web, améliorations locatives et locaux

Le mobilier, l'équipement informatique, le site Web et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût. Le mobilier, l'équipement informatique et le site Web sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans. L'immeuble est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 45 ans.

Les immobilisations corporelles et le site Web sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Notes complémentaires

31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)*Instrument financiers (suite)**Évaluation (suite)*

Les actifs financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, des créances et des placements.

Les passifs financiers de l'Organisme se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la charge d'amortissement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Régime de retraite

L'Organisme participe à un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime de cotisations déterminées. Les charges relatives au régime de retraite sont comptabilisées au fur et à mesure que les contributions de l'employeur deviennent dues.

3. Budget

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats et aux renseignements complémentaires sont fournis à titre d'informations seulement et ne sont pas audités. Ce budget a été approuvé par les membres du conseil d'administration, le 27 janvier 2018.

4. Débiteurs

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Créances	71 953 \$	108 302 \$
Intérêts à recevoir	15 691	16 476
Taxes de vente à recevoir	<u>22 180</u>	<u>27 219</u>
	<u>109 824 \$</u>	<u>151 997 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2018

5. Placements	2018	2017
15 000 parts permanentes Desjardins, taux de 1,25 % d'une valeur nominale de 10 \$ chacune	150 000 \$	150 000 \$
Certificats de dépôt, taux variant entre 1,5 % et 1,75 %, échéant entre juin 2019 et juin 2023	47 340	46 750
Prêt à la Maison du Développement Durable, taux de 4,33 %, plus un taux d'intérêt composé équivalent à l'inflation, échéant en avril 2037	219 560	216 103
	416 900	412 853
Portion à court terme	11 909	11 300
	404 991 \$	401 553 \$

Investissement dans la Maison du Développement Durable (MDD)

L'Organisme est membre de la MDD depuis le 2 juin 2011. À titre de membre, l'Organisme a investi en 2012 un montant de 200 000 \$ dans la MDD portant intérêt au taux de 4,33 %, encaissable annuellement. Ce placement porte également un intérêt annuel additionnel composé dont le taux est équivalent à celui de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Le placement de 200 000 \$, les intérêts composés et l'accumulation de valeur seront encaissables à l'échéance du bail. Dans le cas d'une terminaison de bail avant terme, le montant devra être remboursé par la MDD ou par le nouveau membre de la MDD.

6. Immobilisations corporelles	2018		2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
Mobilier et équipement informatique	103 377 \$	84 535 \$	18 842 \$
Améliorations locatives	159 675	46 554	119 509
	263 052	131 089	147 050
Locaux loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	705 006	31 334	673 672
	968 058 \$	162 423 \$	805 635 \$
			836 389 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2018

7. Avance bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 25 000 \$ portant intérêt au taux de 8,2 % (7,45 % 2017).

8. Crédoeurs et charges à payer

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fournisseurs et charges à payer	193 152 \$	212 643 \$
Salaires et charges sociales	<u>55 481</u>	<u>46 636</u>
	<u>248 633 \$</u>	<u>259 279 \$</u>

9. Dette à long terme

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Emprunt d'Amnesty International Limited, intérêt selon le taux au plus élevé de 2,5 % ou taux LIBOR + 1 %, remboursable en versements de 100 000 \$ en septembre 2019 et 50 000 \$ en décembre 2019	150 000 \$	200 000 \$
Portion exigible	<u>150 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>Néant \$</u>	<u>100 000 \$</u>

10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Contrat de location-acquisition de ses locaux, taux de 6,8 %, remboursable par versements mensuels de 5 374 \$, échéant en septembre 2036	668 268 \$	687 251 \$
Obligation échéant au cours du prochain exercice	<u>20 297</u>	<u>18 983</u>
	<u>647 971 \$</u>	<u>668 268 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2018

10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (suite)

Les paiements futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	64 491 \$
2020	64 491
2021	64 491
2022	64 491
2023	64 491
Années suivantes	<u>822 266</u>
	1 144 721
Intérêts inclus dans les paiements exigibles	<u>476 453</u>
	<u><u>668 268 \$</u></u>

11. Apports reçus sous forme de services

L'Organisme a reçu au cours de l'exercice des dons sous forme de services d'une valeur de 44 600 \$ (39 310 \$ en 2017) pour la production et la réalisation d'une campagne publicitaire d'affichage pour le marathon d'écriture.

12. Opérations entre parties liées

Les opérations effectuées dans le cours normal des activités avec Amnesty International Limited sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au cours de l'exercice, l'opération et le solde suivants ont eu lieu avec Amnesty International Limited :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charges		
Contribution internationale	182 337 \$	81 922 \$
Créances à recevoir	62 393 \$	98 376 \$
Fournisseurs et charges à payer	10 003 \$	-

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est lié à Amnesty International Limited du fait que les lignes directrices de sa mission sont tracées par cette dernière et qu'elle doit lui rendre compte de ses activités.

Notes complémentaires**31 décembre 2018**

13. Engagement

L'engagement de l'Organisme en vertu d'un contrat de service d'entretien du site web échéant en février 2021 s'élève à 42 000 \$. Les montants à payer semestriellement au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2019	21 000 \$
2020	21 000

14. Instruments financiers*Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux créances. Au 31 décembre 2018, les créances sont à recevoir de particuliers et d'entités qui respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Au 31 décembre 2018, aucune créance n'a été dépréciée (aucune en 2017).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses fournisseurs et charges à payer et sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement aux risques de taux d'intérêt et de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (placements et dette à long terme) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du cours des devises. L'Organisme est exposé à ce risque en regard à des créances à recevoir pour un montant totalisant 62 393 \$ (64 114 \$ en 2017).

Notes complémentaires

31 décembre 2018

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2018	2017
Annexe A – Salaires et charges sociales			
Salaires	670 249 \$	652 113 \$	605 842 \$
Charges sociales et formation	94 000	91 275	82 813
Contribution au régime de retraite	25 000	25 347	24 446
	789 249 \$	768 735 \$	713 101 \$
Annexe B – Charges de locaux			
Loyer	106 995 \$	- \$	- \$
Frais de gestion – immeuble	4 500	45 571	41 016
Assurances	8 000	7 319	6 971
Fournitures et entretien de bâtiment	2 000	392	295
Taxes	5 559	10 519	13 550
Location de salles	800	263	239
	127 854 \$	64 064 \$	62 071 \$
Annexe C – Dépenses de bureau			
Téléphone et Internet	15 168 \$	15 110 \$	14 535 \$
Services Internet	2 000	-	793
Fourniture de bureau	7 000	4 381	6 071
Poste (bureau)	20 000	24 807	27 939
Créances douteuses (recouvrées)	-	-	(118)
	44 168 \$	44 298 \$	49 220 \$
Annexe D – Sollicitations / Actions			
Publipostages	105 377 \$	112 566 \$	111 074 \$
Opération – Dialogue direct	358 357	376 784	483 407
Autres	15 000	15 843	8 731
	478 734 \$	505 193 \$	603 212 \$
Annexe E – Financement			
Opération P2P	4 000 \$	4 115 \$	50 115 \$
Conversion don mensuel	194 327	184 508	111 809
Dons planifiés	15 000	8 260	-
Démarches autres donateurs	10 000	7 341	17 930
	223 327 \$	204 224 \$	179 854 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2018	2017
Annexe F – Campagnes			
Campagne – janvier	35 000 \$	21 912 \$	18 666 \$
Campagne – mars	3 000	847	1 010
Campagne – juin	3 000	1 342	-
Campagne – septembre	21 000	6 038	4 921
Campagnes – autres	-	-	3 798
Déplacements et représentation	3 000	948	1 253
Événements et activités	20 000	14 032	7 811
	85 000 \$	48 119 \$	37 459 \$
Annexe G – Information			
Achats de publications	1 000 \$	493 \$	330 \$
Impression de documents	3 000	657	1 956
Traduction	4 000	130	1 639
Publicité et promotions	20 000	775	7 648
Développement du Web	167 000	104 388	99 195
Médias	2 000	-	-
Dépliants	5 000	2 192	2 687
Revue AGIR	35 000	34 694	32 515
Achats de matériel promotionnel	4 000	3 047	2 570
Abonnements et cotisations	2 500	3 468	2 431
Location et équipements	13 000	9 868	10 828
	256 500 \$	159 712 \$	161 799 \$
Annexe H – Administration			
Honoraires d'audit	10 000 \$	10 964 \$	10 749 \$
Annexe I – Vie démocratique			
Réunions internationales	35 000 \$	28 283 \$	19 989 \$
Réunions nationales	25 000	22 555	18 058
Colloques et séminaires	1 000	276	175
Déplacements et représentation	2 000	2 834	1 814
	63 000 \$	53 948 \$	40 036 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2018	2017
Annexe J – Intérêts, frais de banque et Visa			
Visa	9 000 \$	8 385 \$	9 436 \$
Cartes de crédit	10 000	7 747	7 287
Frais de banque	10 000	6 778	7 669
Intérêt sur prêt à long terme	-	5 931	5 470
Intérêt sur contrat de location-acquisition	-	45 508	46 736
	29 000 \$	74 349 \$	76 598 \$
Annexe K – Soutien aux militants, victimes			
Opération – Téléphone	2 000 \$	895 \$	2 517 \$
Coordination groupes locaux ristourne	1 000	50	751
Appui – Groupes militants	1 000	-	450
Formation	15 000	11 852	13 674
Soutien aux réfugiés	2 000	840	846
Soutien aux victimes et aux défenseurs	4 000	-	2 000
Déplacements et représentation	3 000	5 754	8 799
	28 000 \$	19 391 \$	29 037 \$
Annexe L – Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web			
Amortissement des immobilisations corporelles	19 850 \$	34 686 \$	28 843 \$
Amortissement corporelle du site Web	1 650	1 650	3 300
	21 500	36 336	32 143